



Cerema

Centre-Est

Prise en compte des fonctionnalités des Milieux Humides dans une approche intégrée de la prévention des inondations

Cerema / Direction Territoriale Centre Est
Département Laboratoire de Clermont-Ferrand

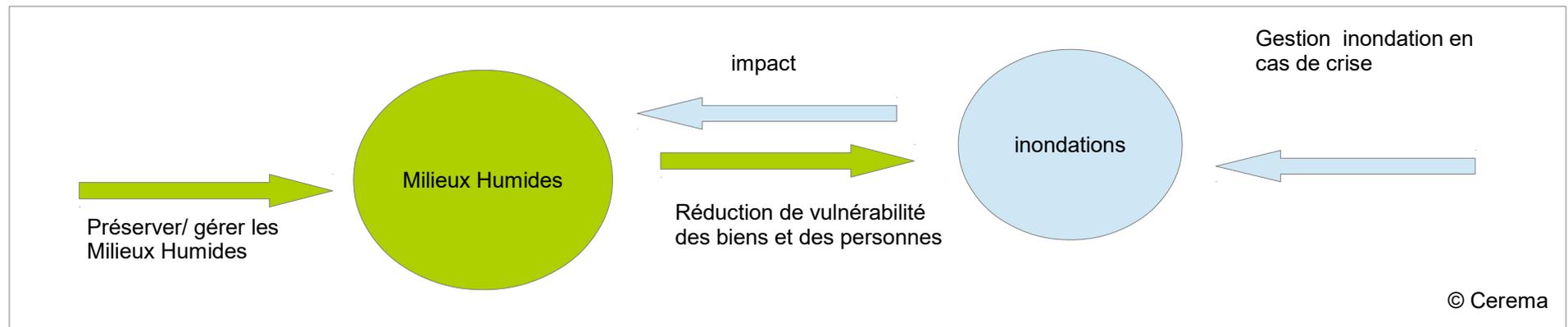
Céline BARRAILH

SOMMAIRE

- Contexte de rédaction du guide
- Méthode de rédaction du guide
- Contenu du guide

CONTEXTE DE REDACTION DU GUIDE

- Action qui s'inscrit dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des Milieux Humides (PNMH) 2013-2018 qui encourage d'inscrire la préservation des milieux humides au sein des autres politiques publiques
- Commanditaires DGALN/DEB et DGPR du MTES
- Allier la préservation des milieux humides et la prévention des inondations
- Cible du guide : porteurs de projet des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)



S'appuyer sur les FONCTIONS DES MILIEUX HUMIDES

- Les milieux humides ont 3 types de fonctions :
 - Fonctions écologiques
 - Fonctions biogéochimiques
 - Fonctions hydrauliques et hydrologiques
- Promouvoir les fonctions hydrauliques des milieux humides
 - Stockage temporaire des eaux
 - Limitation des ruissellements
 - Zone d'expansion des crues



(MEEM, 2013)

METHODE DE REDACTION DU GUIDE

- Analyse documentaire de 19 dossiers de PAPI labellisés (2011 à 2013) autour des notions relatives aux milieux humides et aux opérations de restauration des écosystèmes pour :
 - faire un état des lieux de la prise en compte des milieux humides dans les programmes d'actions,
 - recenser des études de cas exemplaires à valoriser dans le guide
- Bibliographie élargie hors dossiers PAPI pour approfondir la réflexion et diversifier les études de cas, notamment :
 - inondations de milieux humides et risque de perte de la biodiversité des MH ,
 - gestion adaptée des MH agricoles,
 - MH et aménagements urbains,
 - gestion des MH littoraux,...

Les PAPI analysés



METHODE DE REDACTION DU GUIDE

- Travail collaboratif avec différents partenaires pour avoir une lecture la plus exhaustive possible des enjeux et des problématiques en fonction des contextes de territoires, notamment :
 - Les services de la DGALN, des DREAL,
 - L'agence française pour la biodiversité,
 - Les agences de l'eau,
 - Le conservatoire du littoral et la Tour du Valat,
 - L'APCA, réseau des chambres d'agriculture,
 - L'AFEPTB,
 - L'association des PNR,...

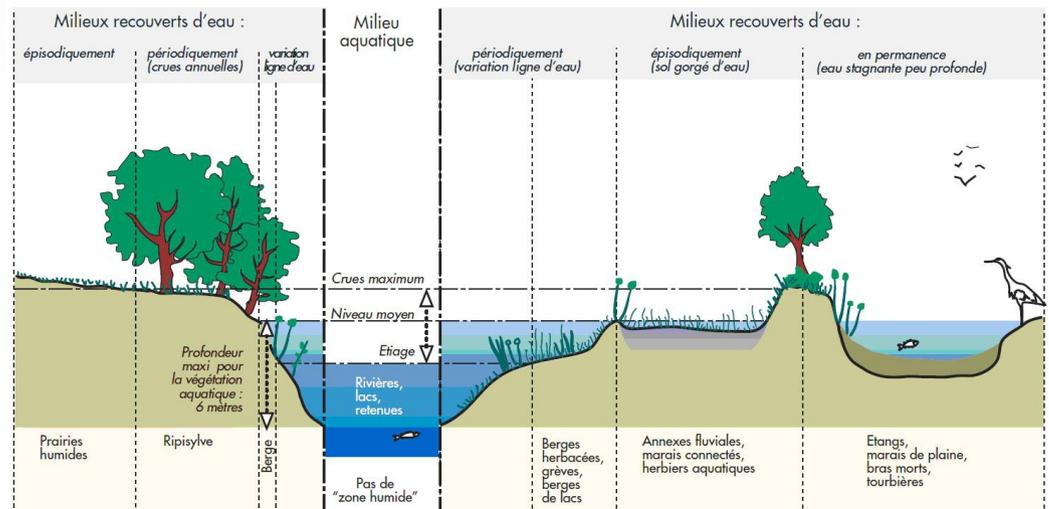
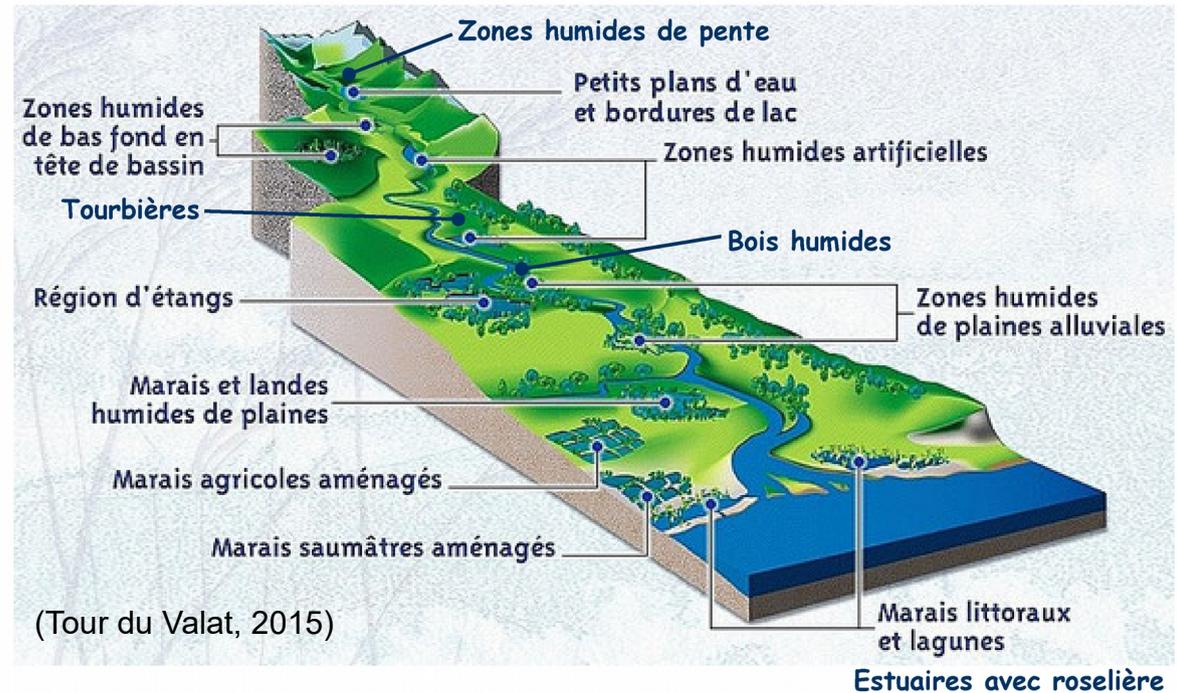
COMMENT LIRE LE GUIDE

- Le guide doit être vu comme une boîte à outils dont les chapitres doivent être utilisés selon les besoins du porteur de projet du PAPI. Il s'organise comme suit :
 - parties A et B = parties introductives,
 - partie C = généralités et définitions autour des thématiques des MH et des inondations
 - partie D = définition des actions pour mieux prendre en compte les fonctions des MH tout au long de la définition et de la mise en œuvre du PAPI et en fonction des contextes de territoires
 - Partie E = partie transversale pour placer le PAPI au cœur d'un projet de territoire (outils de gestion de l'eau, de planification et gouvernance)

CONTENU DU GUIDE

- un chapeau bibliographique présentant des notions générales
- sur les MH et leurs fonctions,
- sur les inondations
- sur les notions d'échelles de prise en compte des MH
- pour considérer les MH dans leur contexte de territoire (montagne, plaine et littoral, rural et urbain)

(Agences de l'eau, 2012)

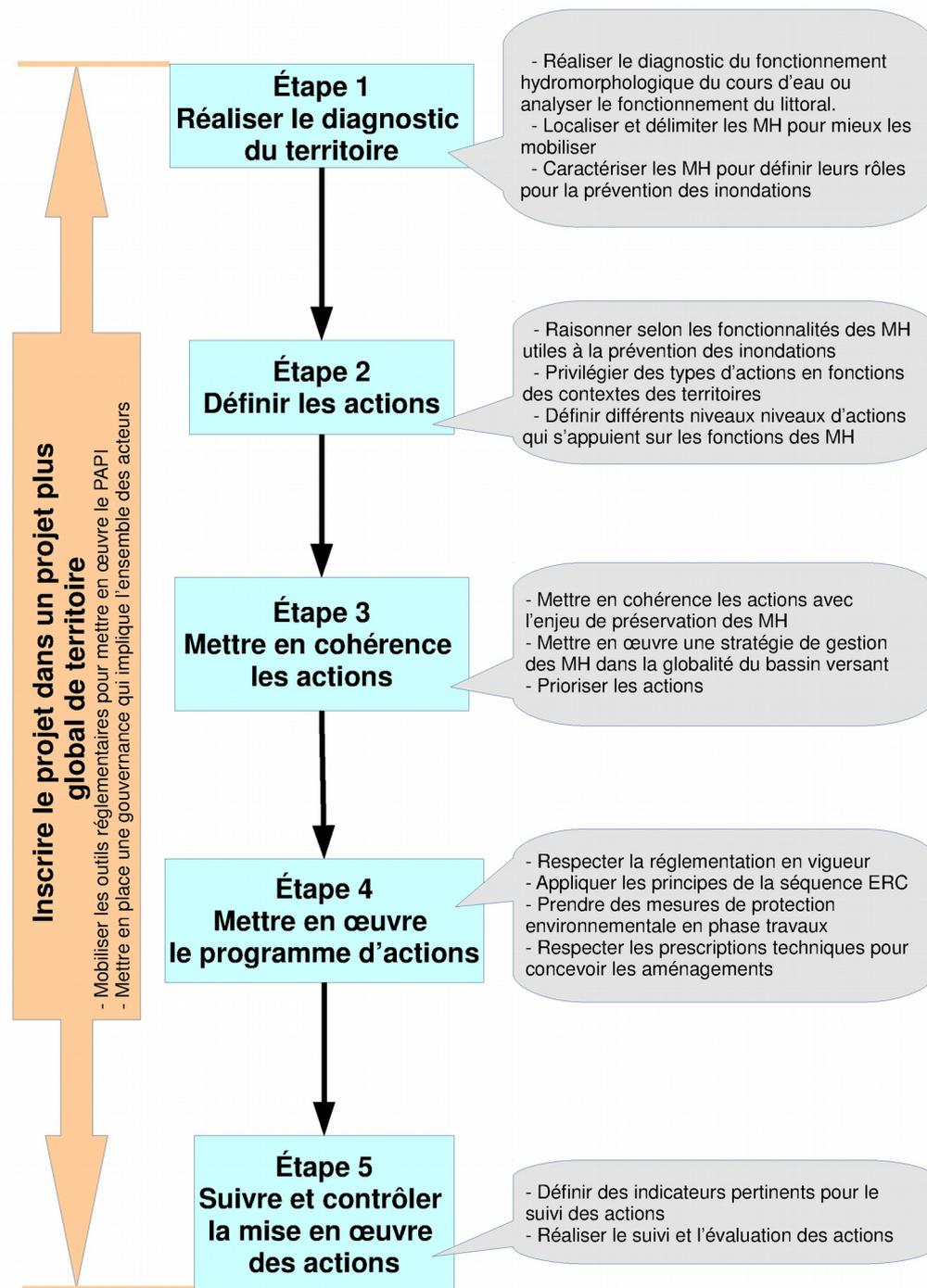


CONTENU DU GUIDE

- Les différentes étapes de la prise en compte des MH dans les PAPI

=> déroulé de la démarche complète de prise en compte des MH dans les PAPI :

- Illustrée par des études de cas concrets relevés dans les PAPI ou dans d'autres démarches de prévention des inondations
- Avec des encarts de synthèse des idées clés à la fin de chaque sous-parties



(© Cerema)

Exemple d'action : dépoldérisation

Mortagne sur Gironde (33)

- Création naturelle d'une brèche dans une digue (choix de non intervention du Conservatoire du Littoral)

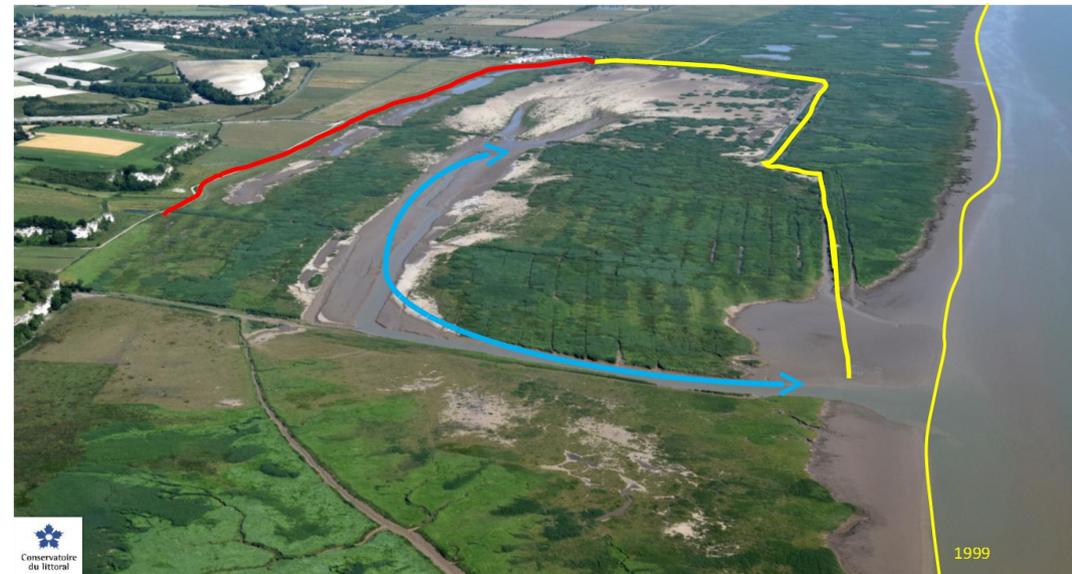
- re-crédation de MH littoraux (fonctions hydrauliques et support de biodiversité)
- augmentation de la rugosité des sols : absorption de l'énergie de la houle
- dépôt de sédiments dans l'ancien polder au fil des marais, augmentation du niveau du TN : création d'une protection naturelle

 Chenal d'entrée et de sortie d'eau vers la Gironde

 Digue créé en 1963 et en partie détruite en 1999

 Digue créé en 2000 et renforcée en 2010

Photographie de 2014

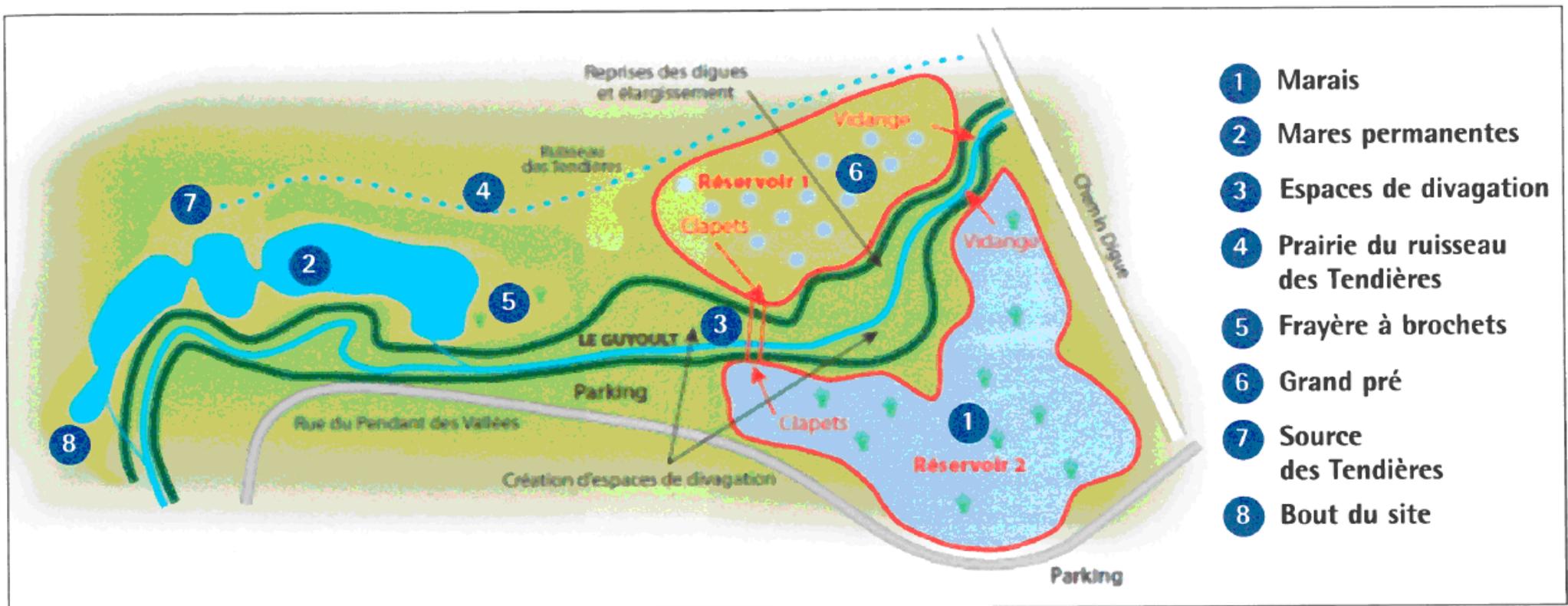


Ancien polder- 2014- ECAV- Conservatoire du littoral

Exemple d'action : Dol-de-Bretagne (35)

Création de bassins paysagers en zone urbaine

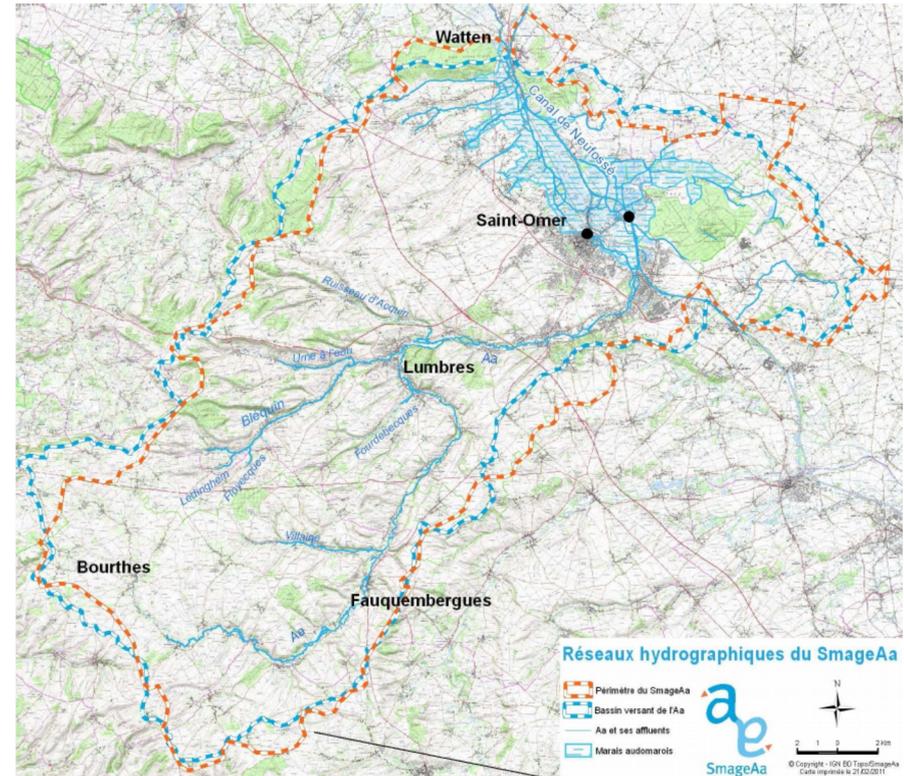
- Création de deux réservoirs d'expansion de crues
- Offrir des espaces de divagation au cours d'eau
- Recréer mosaïque de milieux
- Amélioration du cadre de vie des riverains



Exemple d'action : PAPI de l'Audomarois (62)

Mise en place d'un fonds d'aide pour les agriculteurs

- Objectif de l'action : **ralentir et infiltrer les eaux le plus en amont possible** dans le bassin versant
- ✓ **Action = complément indispensable à tout programme de travaux** décidé dans le PAPI
- ✓ **Animateur** = sensibilise les exploitants aux pratiques culturales adaptées + informe sur les outils financiers disponibles (MAEC, fonds d'aide)
- ✓ **Qui ?** : le SmagAa (Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement de l'Aa) et la chambre d'agriculture accompagnés par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

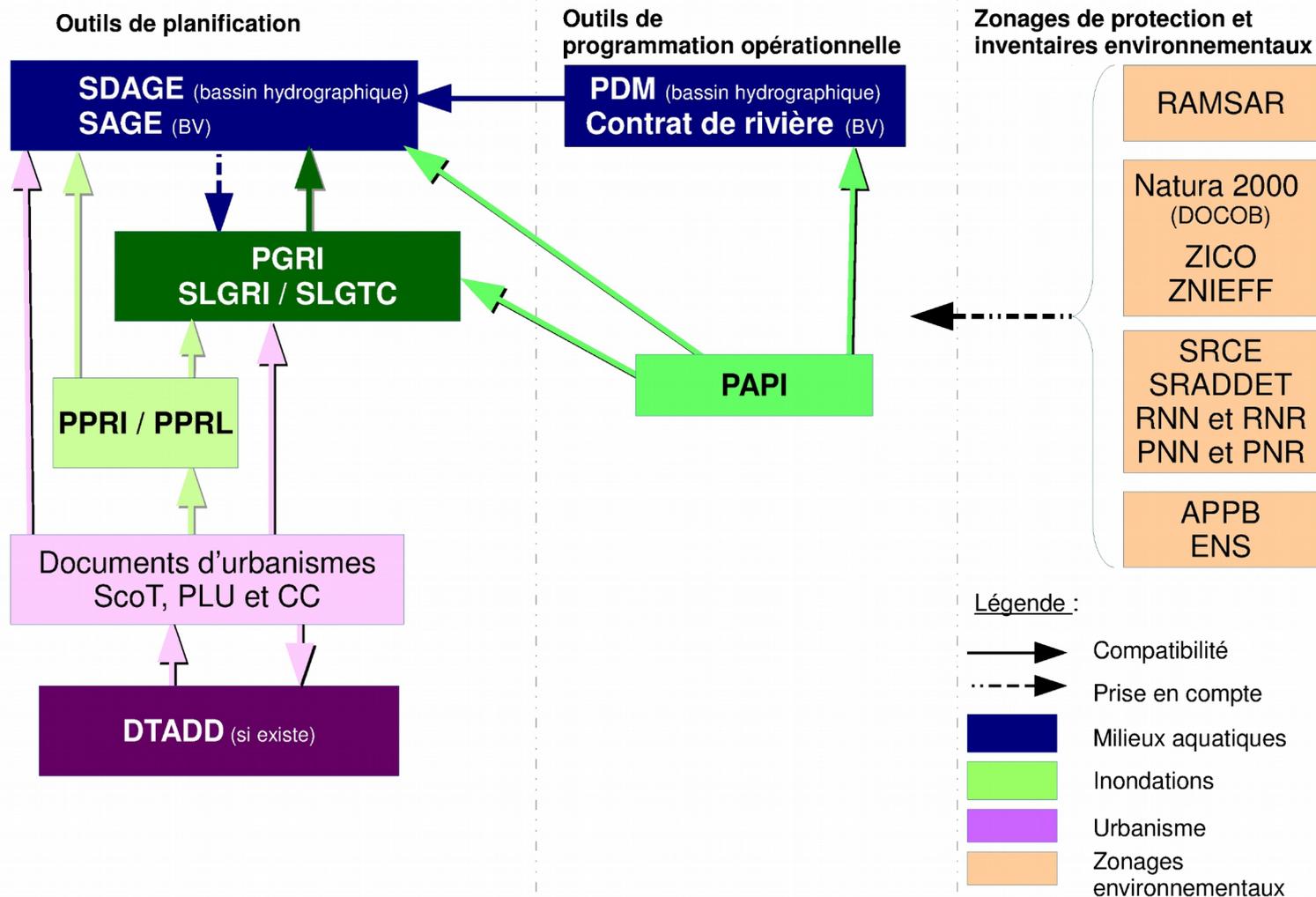


Territoire du PAPI de l'Audomarois
(SmageAa, 2011)

CONTENU DU GUIDE

- Une dernière partie plus transversale sur l'articulation du PAPI avec les autres politiques nationales de gestion du territoire :
 - mettre l'outil PAPI au cœur d'un véritable projet de territoire,
 - mettre en place une gouvernance adaptée pour la réussite du PAPI (définition des actions et mise en œuvre)
 - rapprocher les outils de gestion et de l'eau et de gestion des territoires

Le PAPI au cœur d'un véritable projet de territoire



© Cerema

Une gouvernance adaptée pour la définition et la mise en œuvre des actions sur les MH

- Mobiliser **les acteurs clés du territoire** de la gestion de l'eau, des risques d'inondations, de l'aménagement des territoires et de la protection des espaces naturels
 - ✓ les **acteurs historiques de la gestion de l'eau** (EPCI FP, EPTB, CLE, MISEN, Agences de l'Eau)
 - ✓ + les autres acteurs de l'**aménagement des territoires** (communes, intercommunalités) mais aussi de **la gestion des MH** (les exploitants des MH, les associations, les experts locaux des MH, les usagers riverains des MH...)

Plan de communication

- Plaquette de communication en cours de finalisation
- Des communications régulières lors de journées techniques :
 - en 2017 : séminaire AFEPTB à Paris (avril), journée groupe de travail "Grand cycle de l'eau" organisée par la FNCCR à Paris (avril), formation cahier des charges PAPI 3 à Paris (juillet), journée technique région Aura sur le cahier des charges PAPI 3 à Lyon (septembre)
 - en 2018 : Journée France Nature Environnement "Mieux vivre avec les inondations" à Rouen (mai), journée technique sur les ZECs de Borre organisée par l'USAN (Union Syndicale des Aménagements Hydrauliques du Nord)(octobre)
 - **qui continue en 2019** : Atelier à Clermont-Ferrand dans le cadre du concours Capitale Française de la Biodiversité 2019 (mars), Journée Cotita "Gemapi et Biodiversité" à Rouen (avril).

Merci de votre participation

Le Guide est disponible depuis fin juin 2017 sur le site du MTES à l'adresse suivante :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/preventiondes-inondations#e10>

Celine.barrailh@cerema.fr

